

010. Les accords en genre (1) Comment bien écrire le féminin dans le groupe nominal ?

Dans la langue française, le féminin ne s'entend pas toujours !

ex. : **Ma meilleure amie, polie,** s'excuse.



Dans ce GN, sur les 4 féminins écrits, 1 seul s'entend !

Quel codage pour l'accord en genre ?

Le féminin s'écrit et s'entend : triangle d'or pour le mot-signal :

Le féminin s'écrit mais ne s'entend pas : triangle blanc :

Masculin : Le loup effrayant traque alors un joli renard.

Féminin : **La louve effrayante** traque alors* **une jolie renarde.**

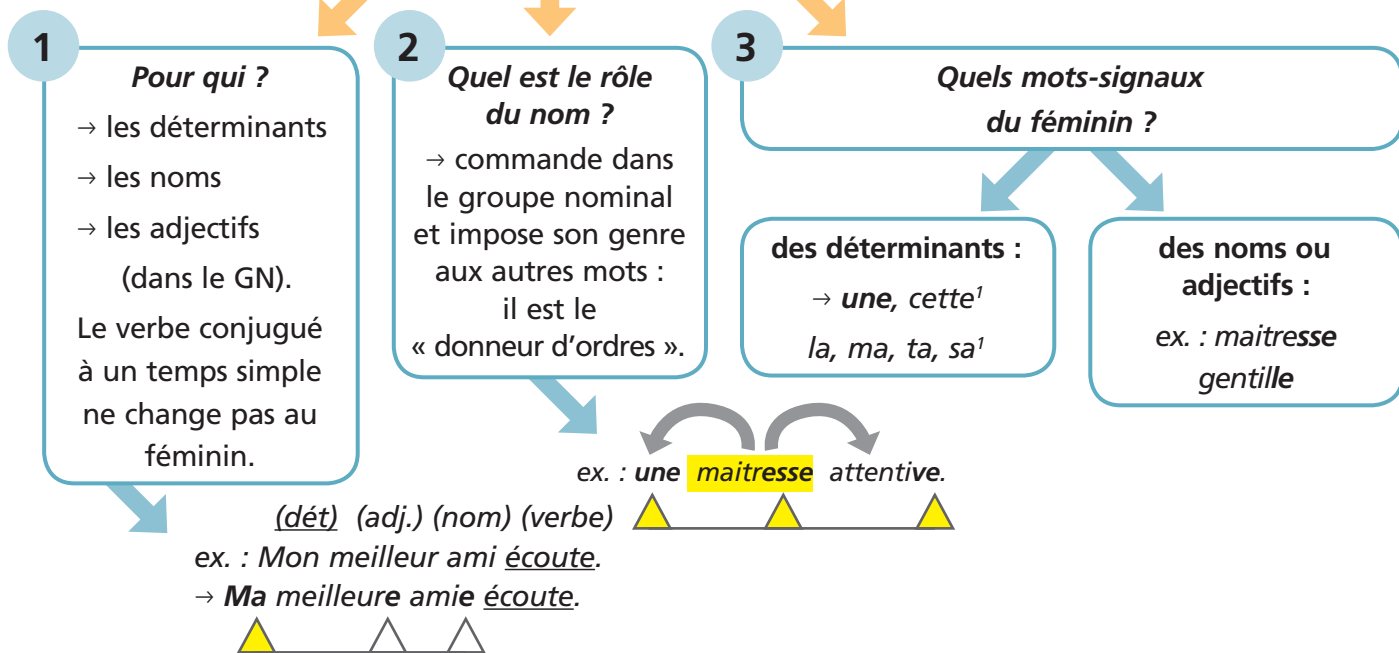


(* = mot invariable)

1^{re} chaîne d'accord en genre dans ce GN

2^e chaîne d'accord en genre dans ce GN

Comment fonctionnent les accords en genre ?



JE RETIENS

Dans la langue française, le féminin ne s'entend pas toujours ! Pour bien écrire les phrases au féminin, il faut s'aider des « mots-signaux » (= des mots dont le féminin s'entend) : ils signalent qu'il y a une chaîne d'accord en genre à écrire.

Les accords en genre concernent le GN (le déterminant, le nom, l'adjectif).

Le nom est le « donneur d'ordres » : son rôle est de commander dans le groupe nominal ; il impose son genre aux autres mots.

Les mots-signaux du féminin sont :

- des déterminants (dans certains cas) : *une/cette'/la, ma, ta, sa'* (attention aux voyelles !)
- certains noms (ex. : *maitresse*) ou adjectifs (ex. : *gentille*).

1. Avec **cette**, on n'entend pas le féminin devant une voyelle (ex. : *cet ami/cette amie*)

Devant une voyelle : • **la** → l' : *l'araignée* • **ma/ta/sa** → mon/ton/son : *mon amoureuse*